7, Rue de Thionville
75019 Paris
Tél. : 01 40 30 30 10
Mail : contact@copropriete-formation.fr

Formation T301 : « Programmer et suivre des travaux en copropriété »

Titre : Programmer et suivre des travaux en copropriété

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différents acteurs mobilisés dans un projet de travaux engagés par une copropriété.
- Distinguer les différentes étapes du projet.
- Reconnaître et différencier les diagnostics techniques.

Prérequis : Connaître le fonctionnement général d'une copropriété ; le rôle de l'assemblée générale, du conseil syndical et du syndic.

Public : Accompagnateurs de copropriétaires, conseillers info-énergie, agents territoriaux, opérateurs ANAH, AMO MaPrimeRénov, Administrateurs ad hoc, Administrateurs provisoires

Effectif : Minimum 2 participants – Maximum 12 participants

Modalité et délais d'accès :
Retrouvez les dates des prochaines sessions sur www.copropriete-formation.fr

Durée : 1 jour (7 heures)

Format : Présentiel et distanciel - inter-entreprise ou intra-entreprise.

Intervenant : Expert de l'ARC

Méthodes et moyens pédagogiques :
Méthodes et moyens pédagogiques actifs alternant exposés théoriques, mises en situation et études de cas. Les supports mobilisés sont multiples : documents et ouvrages publiés par l'ARC, textes législatifs, partages d'expérience.

Modalités d'évaluation :
- Avant la formation, une évaluation des prérequis des participants est réalisée (questionnaire, quiz…).
- Tout au long de la formation, le formateur valide la progression pédagogique des participants à l'aide d'outils d'évaluation (test, questionnaire etc..).
- À l'issue de la formation, les participants complètent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation (évaluation à chaud).
- À l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction (à chaud) est complété par le participant.
- 3 à 6 mois après la formation l'entreprise ou le participant complète un questionnaire (à froid) sur la mise en pratique des acquis.

Tarif : 1440€ net de taxe par participants en inter | Sur devis en Intra

Personne en situation de Handicap : Contacter notre référente handicap Mme Viktoria LAURENT institut-formation@copropriete-formation.fr.

Copropriété & Formation

7, Rue de Thionville
75019 Paris
Tél. : 01 40 30 30 10
Mail : contact@copropriete-formation.fr

Contenu pédagogique

I) Opération de travaux en copropriété

1) Qu'est-ce qu'une opération de travaux en copropriété ?
2) Qui sont les acteurs ?
   - Copropriétaires
   - Syndic de copropriété
   - Conseil syndical
   - Prestataires
3) Quelles sont les grandes étapes ?
   - Identification des besoins et établissement d'un plan pluriannuel de travaux.
   - Conception du projet.
   - Prise de décision par l'assemblée générale des copropriétaires.
   - Exécution des travaux.
   - Réception des travaux par les copropriétaires.
   - Gestion des éventuelles contestations.

II) Étapes du projet

1) Définition des besoins
   - Réalisation d'un état des lieux technique de l'immeuble.
   - Établissement d'un plan pluriannuel de travaux en fonction des besoins identifiés.
2) Conception
   - Élaboration du projet de travaux en collaboration avec des professionnels (architectes, ingénieurs, etc.).
3) Décision
   - Convocation et organisation d'une assemblée générale des copropriétaires pour soumettre le projet de travaux au vote.
4) Exécution
   - Sélection des entreprises et lancement des travaux conformément au projet approuvé.
5) Réception
   - Vérification de la conformité des travaux réalisés par rapport au projet initial.
6) Contestation
   - Gestion des éventuelles contestations des copropriétaires concernant la qualité ou la conformité des travaux réalisés.

III) Diagnostics pour repérer les dangers et préserver la santé

1. Amiante : Réalisation d'un diagnostic amiante pour identifier la présence éventuelle d'amiante
2. Plomb : Réalisation d'un diagnostic plomb pour détecter la présence de plomb